



COMPTE RENDU ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, 3 avril 2025 à CALAIS

Dès 9h un café d'accueil, des viennoiseries et jus de fruits ont été offerts à l'ensemble des participants.

I/ Ouverture de l'Assemblée par le Président de l'ANR 62, Daniel CHOPIN,

Introduction de séance par Daniel Chopin qui souhaite la bienvenue à toutes et tous à cette assemblée départementale.

Nomination des secrétaires de séance : Sylvie SLAWEK et Pascal PONTEL sont désignés.

Cette année, Les Calaisiens nous font l'honneur de nous accueillir dans cette belle salle du forum Gambetta.

Je remercie la ville de Calais pour leur soutien.
Mme Natacha BOUCHART, Maire de Calais ne pourra être des nôtres aujourd'hui, je la remercie pour l'infrastructure mise à notre disposition pour organiser cet événement. Elle sera représentée par M Henri WAROCZYK, conseiller municipal délégué.

Mme Edwige LEBLOND, Adjointe Déléguée aux associations

Mme Stéphanie RIGAUX, Adjointe Déléguée aux sports.

Parole est donnée à Myriam TERNISIEN pour nous présenter le secteur calaisien :

« Je remercie la ville de Calais de son accueil pour notre assemblée. Je remercie les adhérents calaisiens, bénévoles très motivés pour faire de cette journée une réussite (la décoration des tables sur le thème de la mer, les petites expositions créatives, les photos souvenirs des voyages ANR62 au Tyrol, Norvège). »

Je laisse la parole à M WAROCZYK qui va vous présenter Calais.

Parole est donnée à M. Henri WAROCZYK, conseiller municipal :

« Originaire de Lens, Il est arrivé à Calais pour raison professionnelle. Maintenant retraité, il reste à Calais car il s'y sent très bien. Calais c'est un front de mer magnifique ou il fait bon s'y promener. Calais a une vie culturelle très intense et a connu beaucoup de transformations sous l'égide de Mme la Maire Natacha BOUCHART. On n'y dénombre 350 associations.

Mme la Maire est absente ce jour car elle rencontre le ministre de la santé pour un projet d'implantation d'une salle de coronographie.

Je vous souhaite encore la bienvenue à Calais. Votre présence témoigne de votre engagement, de votre solidarité et je crois que cela sera une belle journée d'échanges, d'expériences et d'idées qui vont émerger.

La retraite n'est pas la fin d'un engagement mais au contraire une nouvelle aventure et aussi une certaine sagesse grâce aux valeurs que nous avons défendues toute notre vie. Valeurs qui nous permettent de voir les choses avec plus de recul et de proposer de belles initiatives.

En tout cas, votre association est un relais indispensable pour avoir une vie meilleure, plus douce, plus agréable. Le fait que vous en fassiez partie est une bonne chose. Il faut reconnaître qu'une association comme la vôtre est une association qui mérite d'exister, qu'il faut respecter et admirer.

J'espère que de belles initiatives ce matin vous seront proposées et adoptées et ce dans un esprit de coopération renforcé.

Très bonne matinée à vous »

Remerciements de Daniel CHOPIN à M. Henri WAROCZYK et à la ville de Calais puis Présentation des divers invités et membres du bureau :

M Jean CORDOBA, Vice-Président de l'ANR Siège, qui interviendra en fin d'assemblée.

Mme Jeannine BAJTALA, Présidente du Nord et déléguée régionale des Hauts de France.

M. Jean-Luc SAUVAGE, Vice-Président de l'ANR du Nord

Mr Guy BOUTHORS, Président de la Somme

Merci à l'ensemble des membres du bureau départemental qui interviendront par la suite.

Mme Anne-Marie BOEZ, Vice-Présidente, responsable des voyages

Mme Pascale HENNEBELLE, Vice-Présidente, responsable des voyages

Mme Marie-Claire TOBIAS, Secrétaire

M. Christian LEPERE, Trésorier

Mme Elisabeth PONTEL, Vice-Présidente, Responsable animation

Mme Gertrude BONDUAEUX, Vice-Présidente, Responsable communication

M André DEGARDIN, contrôleur aux comptes

M Éric QUENIVET, qui a construit le diaporama qui vous sera présenté.

Il n'est pas présent pour des raisons de santé.

Minute de silence

Nous aurons une pensée pour nos 33 adhérents qui nous ont quitté en 2024 et plus particulièrement :

M. Christian MARQUIS, décédé le 19 janvier 2024, ancien trésorier adjoint

M. Pierre TOBIAS, décédé le 5 février 2024, époux de notre secrétaire Marie-Claire et l'on sait le rôle très important que peut avoir le conjoint dans l'accompagnement d'un bénévole hyper actif.

M André MARSZAL, décédé le 3 juin 2024, membre du comité et animateur de St Omer

M Bruno BRUNET, décédé le 17 juillet 2024, membre du comité et animateur de Calais

M Gérard DENGREVILLE, décédé le 13 juillet 2024, ancien membre de la direction de l'ANR62

Je vous demanderai de vous lever et respecter une minute de silence en leur mémoire.

II/ Rapport moral de l'ANR62 / Anne-Marie BOEZ, Vice-Présidente

Mesdames, Messieurs, Mes chers amis,

Cette année encore il m'appartient de vous présenter le rapport moral de notre association qui comme je l'espère sera à vos yeux le reflet aussi exhaustif que possible de tout le dynamisme qui caractérise l'ANR62.

Fidèle à ses objectifs et ses engagements vis à vis de ses adhérents, les membres du comité départemental sous l'impulsion de leur Président Daniel CHOPIN ont tout au long de l'année poursuivi leur mission solidairement pour faire en sorte que l'ANR62 se distingue par son souci de solidarité, sa capacité d'écoute et son attachement à procurer à tous ses membres une vie associative exemplaire et enviée par beaucoup.

Aussi je profite de l'occasion qui m'est donnée pour féliciter l'ensemble des bénévoles qui, par leur implication sans faille font vivre notre association avec efficacité et compétence dont voici la situation au 31 décembre 2024

Diapo ANR62 au 31 décembre 2024 (voir diaporama en annexe, présentation du comité)

Si notre groupe du Pas de Calais fonctionne aussi bien, c'est je le souligne, grâce à notre comité départemental composé du bureau départemental exécutif et de nos 8 groupes locaux. C'est donc avec plaisir et fierté que je les mets à l'honneur aujourd'hui et vous les présente tour à tour :

- **Bureau et exécutifs :**

Les membres exécutifs du bureau départemental coordonnent et supervisent toutes les actions du département et assurent la permanence au siège départemental tous les mardi matin. Il s'agit de :

D. Chopin Président qui a consacré beaucoup de temps à la préparation de l'AD d'aujourd'hui

E. Pontel VP qui supervise l'animation des groupes

G.BONDUAUX VP chargée de la communication numérique et des cartes anniversaires

MC Tobias secrétaire et correspondante Amicale Vie

C Lepère trésorier et L.DERUY trésorier adjoint et responsable des colis de Noël.

Francis Caillez chargé du site WEB.

Enfin l'équipe voyages Pascale Hennebelle VP, Sylvie Slawek, Éric Quénivet et moi-même.

- **Animation des groupes locaux :**

Diapo secteur d'Arras : Véronique Alexandre et Jean-Pierre Théry

Diapo secteur Béthune : Bernard Pressé et Edouard Garczarek

Diapo secteur Berck : Pierre Jean-Louis, Marie Françoise Delannoy.

Diapo secteur Boulogne : Marc Demon et Isabelle Walczak

Diapo secteur Calais : Myriam Ternisien qui était épaulée jusqu'à sa disparition le 17 juillet dernier de Bruno Brunet et qui nous accueille aujourd'hui avec l'aide de nombreux bénévoles.

Diapo secteur Lens : Elisabeth Pontel, Pascal Pontel, Dany , Paulette STRATMAIN, André Wavelet pour ne citer qu'eux

Diapo secteur St Omer : Ginette avec son mari André Marszal qui nous a quitté le 3 juin dernier aidés d'Annick STERIN et Alain LECLERCQ.

Diapo Secteur St Pol: Guilain Tetard qui a remplacé notre regretté Hervé Galametz démissionnaire.

Il va sans dire que c'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir que se déroulent nos multiples activités. Qu'il s'agisse de celles de plein air comme la marche et la pêche, ou encore nos jeux de sociétés, nos voyages, nos repas dansants, nos sorties, notre billetterie, les participants nous font confiance et sont de plus en plus nombreux.

L'année 2024 a donc été riche en propositions d'animations. Cela nous encourage à poursuivre dans cette voie tant elle répond à un besoin de satisfaire le plus grand nombre. Pour cela je laisse le soin à Elisabeth Vice- Présidente chargée de l'animation de vous parler plus en détail de toutes nos réalisations. De même un point plus précis sur les voyages vous sera présenté tout à l'heure par moi-même et Pascale Hennebelle.

Mes remerciements iront aussi bien sûr, à toutes les personnes volontaires qui entourent les responsables d'animation et répondent toujours présents à leur appel pour quelque motif que ce soit. Ils sont nombreux et je ne peux les citer ce matin, mais pour leur engagement, leur disponibilité et leur détermination, Mesdames et Messieurs, tous ces bénévoles à votre service méritent amplement vos applaudissements.

Maintenant j'aborderai un tout autre chapitre qui concerne notre fonctionnement, car comme vous le savez, le statut de notre association créé en 1927 par Firmin Vidal facteur retraité a évolué considérablement. En effet notre association est désormais reconnue d'intérêt général, c'est la reconnaissance de ses valeurs fondamentales de solidarité et de convivialité, son caractère social et familial qui lui ont valu cette importante modification par le ministère de l'économie et des finances et qui lui

permet désormais d'étendre son cercle d'adhérents à tous les publics sans distinction. N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous, invitez vos amis à nous rejoindre, nous avons absolument besoin de votre soutien pour faire progresser notre association dans le contexte associatif difficile d'aujourd'hui.

En effet cette modification des statuts n'est pas sans incidence et il nous faut désormais assurer notre gestion sans l'aide du service des affaires sociales de la Poste, ce qui est pour l'ANR un manque à gagner significatif en termes de revenus. Aujourd'hui, la ville d'Arras nous héberge à la résidence Soleil mais la pérennité de cet avantage peut être remis en cause à tout moment, c'est pourquoi, il est impératif que nous soyons très vigilants quant à la maîtrise de nos coûts et de notre budget de fonctionnement.

Mais soyez-en persuadés l'ANR62, avec sa détermination et sa volonté de poursuivre son rôle social met tout en œuvre pour relever ce défi.

Les défis, l'ANR62 sait les relever et elle l'a fort bien prouvé, dès lors qu'elle a fonctionné à deux reprises et pendant de longs mois sans président. Actuellement, Daniel CHOPIN a accepté d'assumer cette tâche qui requiert beaucoup de disponibilité, d'investissement et de sacrifice sur la vie familiale. Aussi au nom de vous tous ici présents je le remercie chaleureusement pour l'excellent travail qu'il accomplit, toujours dans la bonne humeur et dans un esprit d'écoute et de partage avec tous ceux qui l'entourent. Un grand Merci à toi Daniel qui a su redynamiser toute l'équipe des bénévoles mais surtout reconnaître qu'ils n'ont jamais pas failli à leur devoir, ont apporté la preuve de leur savoir et ont été à la hauteur de leur mission.

Mesdames et Messieurs, mes chers amis, j'ai essayé au travers ces quelques lignes de vous dresser un bilan de ce qu'a vécu l'ANR 62 depuis notre dernière rencontre, et je sais que vous appréciez le travail réalisé, mais je terminerai mon propos en m'adressant à vous ici rassemblés dans la salle. Sans vous, cette assemblée n'aurait pas lieu, sans vous l'ANR62 n'existerait pas et ne connaîtrait pas le succès que beaucoup d'autres associations nous envient.

Pour votre participation massive à toutes nos activités et principalement votre présence aujourd'hui, je vous exprime toute ma gratitude et vous assure de toute mon amitié la plus sincère.

Je vous souhaite un excellent après-midi, je vous dis à l'année prochaine mais je veux répéter et crier haut et fort comme chaque année l'ANR62 c'est NOUS et VOUS.

Merci de m'avoir écoutée.

Anne Marie BOEZ

Vice -Présidente

VOTE DU RAPPORT MORAL : Rapport approuvé par l'assemblée

III/ Nos Voyages 2024 – 2025 - 2026 : Anne-Marie BOEZ et Pascale HENNEBELLE, Vice-Présidentes

A) Les voyages réalisés en 2024 : 4 destinations, 7 groupes de voyageurs, 356 participants

Destination	Participants	Répartition
Bois d'Amont (Jura) (Voyage ANCV)	100	2 autocars du 25 mai au 1 ^{er} juin
PRAGUE Et croisière DANUBE	103	2 Groupes du 14 au 21 juin du 25 juin au 2 juillet
LA CORSE Du Nord au Sud	102	2 Groupes du 7 au 21 septembre du 14 au 28 septembre
LYON Et la fête des lumières	51	Du 5 au 8 décembre

Présentation, suivie d'une vidéo sur tous les voyages 2024

B) Les voyages prévus en 2025 : 4 destinations, 5 groupes de voyageurs, 365 participants

Plus de 300 inscriptions reçus. Chaque personne inscrite a obtenu au moins un voyage

Destination	Participants	Répartition	Liste d'attente
Carcans (ANCV)	100	100 du 17 au 24 mai	3
IRLANDE	70	35 du 11 juin au 19 juin 35 du 18 juin au 26 juin	1
MADÈRE	51	51 du 6 au 13 septembre	3
THALASSO Pornichet	44	44 du 12 au 19 octobre	17

La journée voyages a eu lieu le 12 mars à Sains-en-Gohelle avec 200 participants dont 163 au repas.

- Point sur les voyages 2025 (ci-dessus)
- Présentation des voyages prévus pour 2026
 - Le massif Central (Voyage ANCV)
 - Le Tyrol
 - Croisière en Norvège
 - Le Puy du Fou (4 – 5 jours)

Pour 2026, les appels d'offre seront lancés courant avril et la plaquette voyages avec le détail des programmes et les dates paraîtra ensuite courant septembre.

A noter : en raison du grand nombre de demandes, une charte a été élaborée afin de prioriser les demandes et que chacun puisse bénéficier d'au moins un voyage. Il est important de lire la charte qui figure dans la plaquette voyages. La charte rappelle toutes les conditions d'un voyage et la signer vous engage à respecter ses conditions.

C) Rappel : partenariat avec camping.com renouvelé

Une plateforme de réservation de vacances en camping avec un large choix d'hébergements (en France et à l'étranger), des tarifs attractifs et des remises importantes.

Renseignements auprès de Pascale Hennebelle ou Gertrude Bonduaeux.

Nous espérons que ces propositions vous satisferont et que vous participerez nombreux à nos voyages en 2026.

D) Question / réponses :

- Certains voyages chers

Réponse : oui les voyages peuvent paraître effectivement cher mais on choisit la meilleure prestation qualité/prix et dans le prix donné tout est pris en charge. Les voyageurs n'ont plus rien à déboursier si ce n'est leurs achats personnels.

- Choix des voyages : pour les destinations futures, ne pas demander uniquement lors d'un retour de voyage sur la fiche d'appréciation

Réponse : On en prend note pour que cela soit fait aussi lors de la « Journée voyages »

E) Départ Anne-Marie :

- Daniel : « Dis-moi Anne-Marie, depuis combien de temps es-tu à l'ANR »
- Anne-Marie : « Depuis ma retraite en 2007 soit 18 ans.
- Daniel : « Anne-Marie a décidé de s'arrêter cette année mais je vois que la succession se fait tout doucement et qu'il y a beaucoup de choses à apprendre et à maîtriser dans les voyages »
- Anne-Marie : « Je pars sereine et en toute tranquillité car Pascale qui prend la suite est au TOP et elle est bien secondée par l'équipe voyage. La relève est assurée »

Au nom de tous les membres, Daniel remet un cadeau à anne-Marie

IV/ Nos activités dans les groupes en 2024 – 2025 : Elisabeth PONTEL, Vice-Présidente :

Merci à Eric d'avoir illustré la présentation des activités pour l'ensemble du département. Cette année encore, nous nous sommes efforcés de diversifier les propositions d'activités.

❖ Les activités traditionnelles et récurrentes

➤ **La pétanque** : Tous les jeudis de 14h à 18h au stade Grimaldi à Arras. Une vingtaine de participants réguliers avec **Edouard Garet** et maintenant **Edith Laflutte**. Tous les premiers mardis du mois pour le secteur de Lens Liévin (Aquaterra ou Restaurant « Place des Oliviers » d'Hénin Beaumont selon la météo) **Jean Marie et Chantal Decroix**

➤ **La Randonnée** : Chaque jeudi à 14h30, **Bernard Raquet** propose un parcours dans le secteur d'ARRAS. Une fois par an, au printemps, nous proposons une randonnée suivie d'un repas secteur de Béthune et Lens Liévin Deux marches ont été organisées dans le cadre d'Octobre Rose à Sangatte et Arras, les dons ont été reversés à la ligue contre le Cancer.

➤ **La pêche à la truite** : Une fois par mois de d'avril à octobre, 80 adhérents sont concernés par la saison de pêche, **Lucien Deruy** propose six journées sur un parcours de pêche à la truite, près d'Arras, de Saint Pol sur Ternoise, de Frévent, d'Hesdin ou encore Grouches en bordure de la Somme. Parties de pêche chaque fois associées à un moment convivial autour d'un repas ou d'un barbecue. En 2025, début de saison le 14 avril à Wahagnies.

➤ **Les jeux de cartes** : Tous les mardis de 14h à 18h au stade Grimaldi à ARRAS. Une vingtaine de participants chaque semaine responsable **Jimmy Boistel**.

➤ **Les jeux de société** : **Béatrice Cadet et Jeannine Kojder** proposent un après-midi voué aux jeux de société chaque lundi des semaines paires à la résidence Soleil d'Arras, ceci concerne une douzaine de participants

➤ **Le loto** : En février 2024, 44 adhérents ont participé à un après-midi Loto à Lapugnoy (**Bernard Pressé et Edouard GARZAREK** et leurs amis de Béthune)

➤ **Bowling** : deux rencontres ont été organisées à Liévin en février et septembre, 56 inscrits.

➤ **Séance de cinéma** : Au Cinéma Pathé de Liévin, des films ont été proposés tout au long de l'année à prix de groupe, lors de leur sortie nationale, **Raymonde DEMANDRILLE** se charge de vous en informer. Selon le film les groupes ont compté de 8 à 36 personnes. Ceci concerne 286 adhérents

➤ **Les moments conviviaux** : A Callais, Arras et Lens, ces moments conviviaux de présentation des vœux autour de la galette sont toujours très appréciés. Participations de 180 adhérents.

➤ **Les repas dansants** : Ils ont rassemblé 390 adhérents, ils ont été organisés :

En janvier à Saint Omer

En juin à cabaret de St Inglevert

En octobre à Lens

En décembre à St Michel sur Ternoise (Arras/ St Pol)

❖ Communication et information

➤ **Des réunions mensuelles** ont lieu à Calais (2ème jeudi du mois) et à Liévin (3ème mardi).

➤ Ces groupes participent aussi aux **Forums des associations** de leur ville de secteur : Calais, Lens et Liévin.

➤ La **page Facebook** rend compte régulièrement des activités qui viennent de se passer dans le département.

❖ Les nouveautés programmées

➤ **Une semaine Octobre Rose** lors de laquelle chaque secteur est invité à organiser une marche ou une activité avec collecte de dons pour la ligue contre le cancer

➤ **Théâtre et concerts** : Comédies, one man show d'humoristes, concerts Au **Colisée de Lens**, nous avons étudié le programme de la saison culturelle, sélectionné 8 spectacles qui ont intéressé 138 adhérents et des prix attractifs sont proposés en fonction du nombre de participants.

➤ **Billetterie pour Concerts au Zénith de Lille, au Scénéo de Longuenesse (St Omer) ou à Gayant expo de Douai**

L'équipe Billetterie (**Marie Claude et André Wavelet**) propose des concerts, gère les inscriptions et envoie les billets par mail ou par courrier : des exemples entre autres : Patrick Fiori, Johnny symphonique, Patrick Bruel, Starmania, Les dix commandements

❖ Sorties à la journée, repas spectacle/ cabaret, expositions.

➤ Un retour sur les sorties passées en 2024 pour un total de 1481 inscrits

- **Janvier et Juin** : Expositions temporaires au Louvre Lens « Les animaux extraordinaires » et puis, en juin « Les mondes souterrains »
 - **Février** : Visite des carrières **Wellington** à Arras
 - **Mars** : Cirque Gruss à Arras et Boulogne
 - **Avril** : Journée au château de **Chantilly** (Opale)
 - **Avril** : **Etaples** : Estuaire de la canche et Maréis (Opale)
 - **Mai** : Du Beffroi aux secrets du vieux **Douai** (Artois)
 - **Juin** : Visite du château et du **Familistère de Guise**
 - **Juin** : Repas spectacle au **Cabaret French Quinquin** de Saint Inglevert
 - **Août** : **Spectacle Vauban** à la citadelle d'Arras
 - **Octobre** : **Saint-Omer**, la Coupole et le Planétarium (groupe Calais)
Journée à **Boulogne**, la Basilique et l'école musée (groupe Boulogne)
 - **Novembre** : Spectacle Dansant « **De Paris à Vegas** » Espace Isabelle de Hainaut
- Repas spectacle Fête du Hareng** à Berck « chez Mireille »

❖ Un regard sur 2025, l'année a déjà commencé avec :

- **Janvier** : Exposition temporaire au Louvre Lens « Exils »
- **Janvier** : **Repas de Saint Omer**
- **Février** : Cirque Gruss à Arras et Boulogne
- **Mars** : **Spectacle** à Bapaume puis sortie à la chocolaterie de Beussent et à Nausicaa

Sont déjà programmées les sorties suivantes :

- **Avril** : Journée au musée de la Nacre de Méru et à la cathédrale de Beauvais (Artois)
- **Mai** : Journée découverte du **Vieux Rouen** (Opale)
- **Mai** : Sortie à la chocolaterie de Beussent et à Nausicaa (Artois)
- **Juin** : sortie cabaret spectacle (Opale et Artois)
- **Juillet** : Repas spectacle dans un Cabaret
- **Septembre** : Notre Dame de Paris et le Panthéon (Calais)
- **Octobre** : Repas Lens, Liévin
- **Novembre** : Repas spectacle cirque et magie au Chapitô d'Hellemmes
- **Spectacle** Dansant espace Isabelle du Hainaut Bapaume
- **Décembre** : Repas de fin d'année secteur Arras : St Pol aux Catherinettes de St Michel sur Ternoise
-

TRESORERIE 2024

SOLDE DES COMPTES AU 21/12/2024

* CCP loisirs:	9 329 €
* CCP voyages:	97 316 €
* Livret CNE:	101 900 €

RECETTES 2024

* Subvention La Poste:	4 002 €
* Dons:	1 055 €
* Cotisations:	20 395 €
* Participation Assemblée Départementale	5 070 €
* Participation sorties, fêtes et animations:	80 266 €
* Autres produits:	2 685 €
* Intérêts CNE:	2 701 €
Total des recettes:	116 174 €

DEPENSES 2024

* Fournitures entretien	1 149 €
* Fournitures bureau:	1 077 €
* Locations immobilières:	1 306 €
* Location photocopieur:	381 €
* Catalogues & imprimés:	508 €
* Pourboires:	420 €
* Missions déplacements:	1 624 €
* Frais assemblée départementale:	8 450 €
* Réunions:	2 060 €

DEPENSES 2024

* Frais postaux:	2 793 €
* Téléphone:	427 €
* Frais bancaires:	118 €
* Cotation:	10 €
* Dons versés:	625 €
* Charges diverses:	220 €
* Frais fêtes, sorties, animations:	79 729 €
* Entraide solidarité:	7 312 €
* Dotation amortissements:	608 €
Total des dépenses:	109 003 €

Bénéfices:	7 171 €
-------------------	----------------

FLUX FINANCIER 2024

* Recettes:	731 423 €
* Dépenses:	800 147 €
* Nombre d'opérations:	3240
* Chèques vacances:	33 070 €
* Nombre d'écritures loisirs:	487
* Nombre d'écritures voyages:	332

VI / : Rapport de la commission de Contrôle , Quitus : André DEGARDIN

Nous avons procédé ce mercredi 29 janvier 2025 en votre présence et celle de messieurs Lepère et Deruy respectivement trésorier et trésorier adjoint à l'examen de la comptabilité de l'association.

Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des écritures comptables aux pièces justificatives de solde des deux banques, du relevé de CNE et du stock de CCV sur les deux extrémités de l'exercice.

Nous avons vérifié les soldes des comptes voyages et leur égalité au solde bancaire et solde CCV correspondants.

A/ Partie voyage (essentiel des comptes de tiers en classe 4)

Nous avons examiné la répartition des frais administratifs sur les voyages. Elle n'attire pas de remarques négatives de notre part.

(Remarque au trésorier : pourquoi sur la quote-part de frais administratif des frais postaux s'appliquerait seulement à 2200€ et non pas au débit total du 6261)

De même le reliquat voyage de 1806 euros qui apparaîtra aux autres produits du compte d'imputation est raisonnable car il correspond à quelques euros (envire 7) par participants et de l'ordre de 0.3% des encaissements correspondants. Des remboursements nombreux (environs 220) ont été constatés sur les voyages Corse, Danube et Jura (certains correspondants à des modifications de programme en dernière minute et remboursement par l'organisateur) et qui ont à juste titre minoré un reliquat potentiel, mais provoqué un travail conséquent.

Sur quelques points évoqués (compte Guidel, solde Corse ...) les réponses furent apportées et sont traitées conformément à la comptabilité.

Globalement, la comptabilité de cette activité est remarquablement bien tenue malgré un volume impressionnant (il y a 370 écritures au compte banque voyage et 20 en CV voyage) donnant autant d'écritures de contrepartie dans les différents comptes de tiers. Pour mémoire 575000 euros sont rentrés en banque et 35000 euros en CCV.en 2024.

La bonne tenue de la comptabilité des comptes voyages tient en la coordination étroite qu'il faut encourager entre votre trésorier et votre commission voyage. La qualité des documents fournis in fine n'est pas remise en cause. Des précisions et explications complémentaires parfois peuvent être demandées sur certaines pièces par le comptable, l'exigence et la rigueur étant pour lui un devoir qu'il assume mais qui doivent être bien comprises.

B / Compte association propre

- En classe 1 :
Le résultat d'exploitation 2023 a bien été comptabilisé
- En classe 2 :
Nous avons noté les immobilisations entrantes (trois ordinateurs, une sono)
- En Classe 4 :
Les reports au 1/1/2024 des factures non parvenues et ceux des acomptes faits ont bien été soldés en cours d'exercice. Les comptes de cotisations et de revues sont également soldés de même que ceux des revenus et dépenses à régulariser.
- En classe 5 :
Vérifications des soldes des comptes concernés aux pièces justificatives et à l'équilibre des transferts internes. Exploitation de la trésorerie remarquée au compte CNE.

- En classe 6 :

Sur les comptes de fournitures de bureau et entretien, nos questions ont trouvé leurs réponses satisfaisantes. (PS : c'est quoi la pièce 317 « gilets fluo » et en 6230 pub la94 dénis François hébergement ?)

Nous avons noté cette année la non valorisation en loyer du local foyer soleil par la ville (oubli ?) sans conséquence sur le REX mas pas neutre sur l'importance des charges et produits à l'analyse.

Le compte 6256 des missions et déplacements (1623€) par contre est en hausse (+297€). Nous y avons remarqué le remboursement forfaitaire aux distributeurs de colis qui est une mesure allant dans le sens des économies pour l'association, un rapide calcul mesurant l'écart aux indemnités kilométriques potentielles. Merci donc à ces distributeurs pour leur abnégation. Cette mesure est un exemple à suivre. Pour le reste, si bien sur nous ne remettons par en cause le bienfondé des déclarations, nous estimons qu'il faudra rappeler à tous les concernés la facilité offerte par l'état de déduction fiscale de 66% de ces frais sur abandon des remboursements.

Les frais d'AG sont inférieurs à ses produits de 3280€ (versus 1298 à l'exercice précédent). Les frais de réunion locale s'élèvent à 2060 contre 438 en 2023. Sur le plan comptable il n'y a rien à redire, l'analyse de gestion relève des compétences du bureau.

Les comptes d'entraide solidarité et compte de dons sont conformes aux décisions prises.

Pour l'essentiel des comptes de classe6, les dépenses d'activités de loisirs ont continué à un rythme soutenu, elles s'élèvent à 79716€, signe d'une bonne activité de l'association. Ces dépenses sont bien équilibrées à 80266€. A ce sujet, nous renouvelons notre souhait de voir apparaître de façon plus systématique lors de la remise de pièces justificatives, un petit bilan listant à la fois les participations des acteurs et les dépenses de l'activité effectuée.

C/ Compte de produit

Une subvention poste de 4002€ a été encore enregistrée cette année (4223 en 2023, 4733 en 2022 et 9465 en 2021). Aucune garantie sur la poursuite de cette subvention.

Les cotisations servées sont en légère baisse (20395 contre 21631 soit environ - 5.5%) : nombre d'adhérents ? Celle de dons adhérents lors de la cotisation est en forte chute (1055 contre 1519 soit -30%) non en rapport.

Pour mémoire 5600€ de revue et 8750€ de cotisation de nos adhérents sont reversés au siège (30%) et ne font que transiter dans notre comptabilité.

Les produits d'activités groupes et d'AG ont été commentés lors des charges correspondantes.

Les produits financiers se sont élevés pour atteindre 2701€. Pour notre part, nous incitons le trésorier à exploiter sa trésorerie comme il a commencé à le faire au cours de cet exercice, au plus grand profit de son résultat de compte d'exploitation.

D/ Compte d'exploitation

Le compte affiche cette année un bénéfice de 7171€ dont 4002€ venant de la poste et 2700€ d'autres produits non pérennes. Sans ces entrées le compte serait sensiblement à l'équilibre. Ce bénéfice cumulé dans une trésorerie saine est déjà gagé par les perspectives d'avenir (subvention poste, location locaux). Nous ne provisionnons pas en comptabilité, mais il faut y penser en réserve de trésorerie.

E / Conclusion

Après avoir procédé aux différents contrôles et vérifications spécifiques, nous avons acquis l'assurance raisonnable que les comptes de votre association ne comportent pas d'anomalies significatives. Les réponses apportées à nos questions et les examens par épreuves faits ont conforté notre conviction que ces comptes sont sincères et véritables, ce que nous avons certifié auprès de votre siège parisien.

Le grand livre de comptabilité de l'exercice 2024 comprend 34 pages d'environ 50 écritures en moyenne soit un total de 1700. Nous ne comptabilisons pas les saisies des préalables dans les applications annexes situées en aval des comptes.

Le volume d'entrée sur les comptes banque + ccv voyage (675000), banque + ccv association (157000) soit 832000. Le volume des sorties sera du même ordre de grandeur.

Par conséquent, je vous invite, Monsieur le président à faire savoir que vos adhérents peuvent faire confiance en la qualité des comptes présentés que nous avons certifiés, ils le doivent essentiellement au travail important fourni par vos trésoriers que l'assemblée pourra remercier à juste titre.

Pour cela nous leur donnons notre QUITUS

VII / : Présentation des candidats postulant en tant que membre du comité : Gertrude BONDUEAUX et vote des membres du comité départemental



MEMBRES DU COMITE DEPARTEMENTAL RENOUVELABLES LE 3 AVRIL 2025		
BOEZ	Anne-Marie	Membre du comité, Vice-Présidente, Responsable Voyages
CHOPIN	Daniel	Président
TOBIAS	Marie-Claire	Secrétaire
SLAWEK	Sylvie	Membre du comité, Equipe voyages
CAILLET	Francis	Membre du comité, Responsable de l'informatique
TOULOTTE	Danièle	Membre du comité
ALEXANDRE	Véronique	Membre du comité, Secteur d'Arras
THERY	Jean-Pierre	Membre du comité, Secteur d'Arras

MEMBRES DU COMITE DEPARTEMENTAL RENOUVELABLES LE 3 AVRIL 2025

DELANNOY	Marie-Françoise	Membre du comité, Secteur Berck Sur Mer
WAVELET	André	Membre du comité, Secteur de Lens
DEMON	Marc	Membre du comité, Secteur de Boulogne sur Mer
WALCZAK	Isabelle	Membre du comité, Secteur de Boulogne sur Mer
MARSZAL	Ginette	Membre du comité, Secteur de Saint Omer
STERIN.	Annick	Membre du comité, Secteur de Saint Omer
LECLERCQ	Alain	Membre du comité, Secteur de Saint Omer
TETARD	Guylain	Membre du comité, secteur de Saint Pol sur Ternoise

MEMBRES SORTANTS DU COMITÉ

- 2 décès, **M. Bruno BRUNET** , animateur de Calais
M. André MARSZAL, animateur de St Omer
- **Mme Anne-Marie BOEZ**, Adhérente depuis novembre 2010,
secteur d'Arras, VicePrésidente, Responsable des voyages
- **Mme Danielle TOULOTTE**, Adhérente depuis novembre 2013,
secteur d'Arras

Proposition du comité :

- **Passer de 31 à 28 membres**

POSTULANTS AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Mme Raymonde Demandrille, adhérente depuis décembre 2021, secteur de Lens, organise la gestion des séances de cinéma.

PROPOSITION DES MEMBRES DU COMITE DÉPARTEMENTAL

Vu l'investissement engagé par Raymonde depuis plusieurs années, le comité départemental propose de l'intégrer en tant que membre du comité Départemental

ELECTION DES 28 MEMBRES DU COMITE DÉPARTEMENTAL

Mise au vote

TOUS LES MEMBRES SONT RENOUVELES

Amicale-Vie de l'ANR

Mutuelle de protection familiale



Marie-Claire TOBIAS
Ambassadrice AMV Dépt
62

Unique depuis 61 ANS...

1963

Une association

Une mutuelle

L'assemblée générale fondatrice

Amicale-Vie de l'ANR

1er avril 1963

Dépôt du contrat groupe CNP, notre partenaire

Amicale-Vie

Un service “+” de l’ANR



au service des adhérents ANR

Point d'étape au 31 décembre 2024

- 10 184 adhérents
- 16,1 % d'adhérents ANR fidélisés : objectif atteint !
- 79 ans de moyenne d'âge
- Plus de 40 millions € capital garanti
- Certifiée Orias pour la 7ème année consécutive
- Fonds social : 9 500 € versés à des adhérents en difficulté

Nouveaux adhérents 2024 : qui sont-ils ?

- 77 nouveaux adhérents en 2024
- 100 % ont pu bénéficier de l'offre "3 mois remboursés"
- Le capital-décès de 4 000 € est choisi par 1/3 d'entre eux
- Ils ont en moyenne 67 ans
- 10 % ont plus de 71 ans
- 56 % de femmes et 44 % d'hommes

Cette année : VOTEZ !

VOTER PAR COURRIER

VOTER PAR INTERNET

C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ

Les adhérents ont maintenant le choix de voter soit par correspondance **soit par Internet** sur un site sécurisé en toute simplicité.

Puis-je adhérer à l'Amicale-Vie ?

2 conditions à remplir :

- ✓ **Etre âgé de moins de 76 ans**
- ✓ **Etre adhérent à l'ANR**

Pourquoi choisir le capital-décès de l'Amicale-Vie ?

Simplicité

Liberté

Sérénité

Choisissez la Simplicité !

- **Pas d'examen médical**
- **Un simple questionnaire de santé après 71 ans**
- **0€ de frais de dossier**
- **Un tarif très compétitif à garanties équivalentes**
- **Sans options superflues**

Choisissez la Liberté !

- **Libre choix du capital garanti de 800 € à 8 000 €**
- **Libre choix de vos bénéficiaires**
- **Libre choix de la périodicité des cotisations payables en 1 ou 2 fois**
- **Le prélèvement automatique est vivement conseillé**

Choisissez la Sérénité !

- **Triplé en cas d'accident de la circulation**
- **Exonération des droits de succession (selon législation en vigueur)**
- **Accompagnement personnalisé de proximité**
- **Fonds social de solidarité : aide financière versée aux adhérents en difficulté (après seulement 2 ans d'adhésion)**

**Envisagez l'avenir avec sérénité
en choisissant un capital-décès garanti
à partir de **2,40 €** par mois !**



Des questions ?



**Contactez Marie-Claire TOBIAS
votre ambassadrice départementale**

**Visitez notre nouveau site Internet
www.amicale-vie.fr**



IX / : Intervention de Jean CORDOBA, Vice-président de l'ANR siège

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité
Mesdames et Messieurs les représentants des Associations,

Chers collègues et amis,

Je tiens avant toute chose à vous faire part du plaisir que j'ai à me retrouver parmi vous, et c'est avec une grande satisfaction que je partage cet instant de convivialité et de partage d'expérience.

Satisfaction d'autant plus grande que j'ai l'honneur de représenter cette année le Bureau National. En effet, François-Xavier LEHMANN, Président National, m'a chargé de vous présenter ses salutations, ainsi que celle de l'ensemble du bureau national.

Merci à vous pour votre présence, j'y vois la preuve de votre attachement et l'intérêt que vous portez à votre association

Je vais essayer de ne pas être trop long car, comme le dit le proverbe « ventre affamé n'a plus d'oreille »,

LE RESULTAT D'UNE EQUIPE (Suite aux rapports du groupe)

Les rapports qui viennent d'être présentés témoignent du travail considérable fourni par l'équipe qui anime l'**ANR 62**. Bravo et merci à tous.

Au nom du Bureau National je vous en félicite et vous remercie de votre disponibilité et votre dévouement.

Vous êtes en effet présents sur la totalité des objectifs qui fondent l'action de l'ANR
Se retrouver, S'informer, S'entraider, Se Prémunir, Se Défendre

Ces objectifs découlent de l'article 2 de nos statuts, à savoir :

L'Association, sans but lucratif, et reconnue d'intérêt général, a pour objet en toute indépendance :

- de créer et de maintenir des liens d'amitié et de solidarité entre ses adhérents et de leur venir en aide ;
- de veiller à la sauvegarde des intérêts matériels et moraux de ses adhérents, de ceux de leurs conjoints ou concubins survivants et de leurs orphelins, et de leur permettre de bénéficier des prestations d'assurances-décès proposées par l'Amicale-Vie;
- de défendre leurs revendications spécifiques et générales ;
- de les informer notamment par son magazine et son site Internet ;
- de maintenir les contacts nécessaires et utiles avec les entreprises d'origine des adhérents, notamment La Poste et Orange et/ou leurs comités d'entreprise ;
- d'établir des relations avec d'autres associations, fédérations, confédérations de retraités sur les plans local, national et international.
- enfin l'ANR ne peut se faire le porte-parole de quelque position à caractère politique, syndical, religieux ou philosophique.

Par ce dernier alinéa nous proclamons ainsi notre « **neutralité** ». Mais être neutres ne veut pas dire que nous nous interdisons de regarder ce qui se passe autour de nous, être neutres ne nous impose pas de rester silencieux chaque fois qu'il est porté atteinte à nos droits de retraités. Et nous le faisons !

Et, il faut quand même le reconnaître, depuis quelque temps, nous en avons de bonnes raisons de sortir de notre silence ! Certaines fois, nous avons même toutes les raisons du monde de nous révolter !

Si nous devons agir autrement, si nous devons nous taire, si nous devons jouer les "autruches", nous n'aurions plus le droit de faire figurer au fronton de nos valeurs les slogans "s'informer" et "se défendre".

Car lorsque nous constatons, année après année, que nos droits de retraités sont régulièrement remis en cause, lorsque nous constatons, année après année, que notre pouvoir d'achat se réduit de plus en plus, lorsque nous constatons que nous devenons des « vaches à lait fiscales »), lorsque nous constatons que parmi nos adhérents il y a de nombreux retraités qui ne peuvent plus se soigner correctement, qui ne peuvent plus vivre dignement leur retraite,

Alors, le devoir de responsables d'une association comme la nôtre est de le dénoncer haut et fort.

Chacun sait que l'Assemblée départementale constitue un temps fort de la vie des Groupes A.N.R.

D'une part, elle est l'occasion pour les adhérents présents de se prononcer sur le bilan qui leur est présenté des activités de l'année écoulée ; et d'autre part, elle permet aux représentants locaux et nationaux, de notre association, qui interviennent de donner un éclairage, aussi impartial que possible, du contexte à l'intérieur duquel nous évoluons et de son impact sur les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

L'ANR, c'est vous et c'est parce que vous êtes présents, efficaces sur le terrain, que chaque jour vous donnez tout son sens à nos valeurs de convivialité et de solidarité au bénéfice des nombreux adhérents qui nous accordent leur confiance. C'est parce que vous agissez, parce que vous avez la proximité avec nos adhérents, que le Bureau National peut développer sa politique.

Au groupe de recruter de nouveaux adhérents, de les fidéliser, de proposer aux adhérents des activités motivantes animées par des bénévoles, de chercher des subventions auprès des collectivités locales, de présenter la motion de défense des retraités votée en assemblée générale aux parlementaires, au président du conseil départemental et aux grands élus du département, de développer des actions de solidarité auprès des membres les plus isolés et les plus fragiles, de participer à des événements : salon des seniors, et/ou des associations, participation à des manifestations de défense des retraités, à des instances sociales départementales s'occupant (entre autres missions) des retraités et des personnes handicapées. Pour la formation des nouveaux présidents, pour la recherche de subventions et la

rencontre avec les élus, des formations ont été dispensées, financées par le siège. Elles se poursuivront dans l'avenir.

Au siège d'assurer les fonctions de pérennité de l'association dans son ensemble : assurances, tenue et, (chaque groupe ayant son trésorier dont la comptabilité est vérifiée au national), qualité de la comptabilité opposable à tout contrôle général (services du fisc, URSSAF, demande de subvention au national : MG, CSEC d'Orange et/ou de La Poste), relations suivies avec le commissaire aux comptes, outils informatiques de qualité et de maintenance de haut niveau pour le suivi de l'organisation et de la comptabilité, composition et diffusion de La Voix de l'ANR et des médias d'information, relations avec les associations nationales de retraités (CFR, pôle des retraités) et les organismes frères (MG, Mutualia, Tutélaire, ACPLD), publicité nationale sur l'ANR.

Le Siège assure l'organisation et le fonctionnement de l'Association dans les règles strictes qui régissent les Associations loi 1901. Dans son rôle d'organisation, il doit s'assurer de la cohérence du fonctionnement des Groupes avec les exigences internes et externes, notamment du fait que l'ANR est reconnue d'intérêt général.

La politique du Bureau National consiste à trouver des solutions à nos deux préoccupations majeures : **défendre** le plus efficacement possible nos retraités, actuels et futurs, **assurer la pérennité de notre belle association** au profit du « bien vieillir » de nos collègues

Je m'adresse en effet aujourd'hui à vous dans un contexte lourd de menaces : menaces sur notre pouvoir d'achat, menaces sur ce que nous sommes, des retraités, autant dire aux yeux de ceux qui nous gouvernent des inactifs qui devraient être heureux que l'on consente à leur payer une retraite, des nantis que l'on peut ponctionner, lors des élaborations de la loi de Finances et de la loi de Finance de la Sécurité sociale.

Objectif naturel de notre association, la défense de nos adhérents est une préoccupation majeure et l'ANR entend plus que jamais **demeurer un acteur influent, connu et reconnu par ses interlocuteurs politiques et économiques** afin de :

-**défendre efficacement ses adhérents** contre toute remise en cause de leurs droits, de leur pouvoir d'achat, contre toute tentative de marginalisation et pour une protection accrue des plus fragiles,

- **développer la solidarité et les activités à caractère social,**

- **permettre à ses adhérents de bien vivre leur retraite et resserrer les liens sociaux** en leur offrant au sein de ses groupes de nombreuses activités (ludiques, sportives, culturelles, touristiques...), **tout en les protégeant** par le biais de sa mutuelle, l'Amicale Vie.

L'obstacle principal que nous rencontrons est **l'absence de tout dispositif de concertation** permettant aux retraités – 17 millions, le quart de la population française ! – de faire entendre leur point de vue. C'est un objectif que nous partageons aussi avec la CFR et le pôle des Retraités et que nous poursuivons avec détermination. Nous respectons soigneusement l'apolitisme inscrit dans nos statuts.

Malgré une augmentation exceptionnelle des retraites de 5,3 % en 2024, le pouvoir achat des retraités subit une lente et constante érosion. Il est mis à mal par des augmentations touchant, en particulier, les dépenses contraintes (électricité, inflation des prix alimentaires, augmentation des assurances d'habitation, augmentation des mutuelles santé complémentaires, diminution du remboursement des soins dentaires, doublement des franchises, taxes foncières, la limitation de 10% sur l'impôt sur le revenu pour un couple de retraités, rémunération insuffisante du livret A).

Si ce mouvement d'érosion du pouvoir d'achat venait à se prolonger, ce qui est probable, le niveau de vie des retraités devrait prochainement être moins élevé que celui des actifs, car actuellement l'exécutif envisage, pour 2025, de ne pas augmenter les pensions de retraites au niveau de l'inflation.

Les retraites et le pouvoir d'achat ne sont cependant pas les seuls domaines où nous intervenons. Le traitement du Grand âge et de l'autonomie, la santé reste également une de nos principales préoccupations....

Nous restons mobilisés sur l'accès à la santé en termes de proximité, comme en termes de coût, de reste à charge. En particulier sur ce problème crucial qu'est la désertification médicale.

Outre la Défense, l'autre grande préoccupation actuelle du Bureau National (et de nos groupes départementaux), c'est la pérennité de notre association.

Cette pérennité, nous la voulons, parce que nous avons la faiblesse de penser que notre association a un rôle irremplaçable à jouer pour la défense des retraités, nous l'avons vu, mais aussi dans la sauvegarde d'un lien social qui autrement ne pourra que se déliter. Nous nous sentons investis de la mission de maintenir convivialité et solidarité entre tous nos adhérents et entre nos adhérents et l'ensemble de la société.

Pour cela, l'ANR, désormais ouverte à tous les retraités et soucieuse d'en être toujours plus proche, doit dynamiser son recrutement mais surtout fidéliser ses adhérents en enrichissant son offre en l'adaptant aux attentes d'aujourd'hui.

L'ANR reconnue comme une **association ayant des activités d'intérêt général**, doit tirer le meilleur parti de ce label appréciable pour soutenir notre développement.

Or le constat est là, cruel, comme toutes les grandes associations, nous perdons des adhérents. Fidéliser nos adhérents est indispensable mais ne suffira pas car **le mal est profond**. Notre association, comme toutes les associations de ce type, ne répond plus exactement aux aspirations des jeunes retraités qui « arrivent sur le marché ». Plus consommateurs, plus zappeurs, demandeurs de proximité, d'abord intéressés par le bénéfice qu'ils vont pouvoir tirer de leur adhésion à l'association et beaucoup moins par les valeurs qu'elle promeut. Or il faut l'admettre, l'association qui répond à toutes ces aspirations, ce n'est plus l'ANR telle que nous la connaissions ou les organisations du même type.

C'est pourquoi, sans oublier ce que nous apportons, il nous faut avec nos moyens, avec de la persévérance et du temps, jouer la carte de la **proximité**, être plus **accueillants** et encore **plus à l'écoute** de nos adhérents, accroître notre notoriété en

nous ouvrant toujours plus à notre environnement, y compris sur les réseaux sociaux avec l'ouverture de notre page Facebook « BienVivreSaRetraite.fr ».

L'ANR face au défi que représente le recul de l'engagement des retraités, générant recul des adhésions et raréfaction des bénévoles a besoin de s'adapter à l'évolution de la société et des mentalités si nous voulons capter les nouveaux retraités seuls garants de notre pérennité.

Mais il nous faut aussi pouvoir compter sur plus de bénévoles, des collègues qui acceptent de donner de leur temps, de prendre des responsabilités dans nos comités ! Autrement dit une denrée qui se raréfie et à qui nous devons redonner le goût de l'engagement.

Alors je lance un appel solennel à l'aide. Il nous faut vraiment pouvoir compter sur des adhérents toujours plus nombreux, prêts à s'engager à nos côtés, à consacrer quelques heures à leur association. Si ces forces vives viennent à nous manquer, alors nous aurons de plus en plus de mal à gagner nos combats.

N'hésitez pas, vous qui participez à cette assemblée, à faire passer cet appel auprès des jeunes collègues que vous connaissez. Ils doivent nous rejoindre et bâtir avec nous l'ANR de demain, celle qui répondra à leurs attentes et en position de faire entendre toujours plus la voix des retraités. Nous sommes tous, nous adhérents ANR des recruteurs en puissance, et nous comptons sur vous pour faire connaître l'ANR, parlez-en autour de vous, participez à la vie de notre belle association : dans le Comité, comme visiteur social, etc.... contribuez à nos activités, soyez des acteurs.

Pour plagier un pasteur américain célèbre, cette nuit j'ai fait un rêve, j'ai rêvé que si chaque adhérent actuel apportait **UN adhérent nouveau, issu de son entourage ou de ses connaissances, le nombre de nos adhérents atteindrait 110 000 adhérents, mais.....**

En effet notre effectif a baissé de 4 155 adhérents en 2024 avec, désormais, un recrutement qui s'essouffle. **Cela nécessite de la part des groupes** initiative, esprit d'entreprise, quadrillage du territoire pour contacter directement des adhérents potentiels, en sachant que le peu d'appétence actuelle pour l'adhésion à une association limite le nombre d'adhésions spontanées. **L'ANR n'existe que par l'action des groupes sur le terrain**, c'est là que sont nos adhérents, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain.

L'ANR trouve aussi sa justification dans son aptitude à créer du lien social, à donner un vrai contenu à cette belle idée de solidarité. Belle idée qui ne peut trouver sa concrétisation que sur le terrain, au sein des groupes, sur des territoires dans lesquels nos délégués régionaux seront de vrais animateurs et coordonnateurs de la politique du siège. Une politique que le Bureau National ne peut construire seul, isolé dans « sa tour d'ivoire » : aux animateurs de terrain de faire entendre leur voix.

Merci pour votre aide !

D'autant que les en...nuis volant en escadrille, comme aurait dit Audiard, d'ici 2025 nous ne pourrons plus compter sur l'aide de nos entreprises : Orange nous ignore et La Poste, confrontée aux difficultés que l'on connaît, et placée sous la férule exigeante

de la Caisse des Dépôts, ne soutiendra plus ses associations. 2024 a marqué la fin du COGAS à la Poste, remplacé à partir du 1^{er} octobre par un comité central d'entreprise. Ce changement fondamental entraîne un certain nombre de conséquences dans le domaine du social (disparition de la subvention par exemple).

Soulignons aussi, et ce n'est pas nouveau, tout l'intérêt de développer notre Mutuelle, l'Amicale-Vie, qui tout en prémunissant nos adhérents, renforce leur fidélité à notre association. La synergie entre l'ANR et l'Amicale-Vie reste un objectif fort, Et la transformation de l'AMV en courtier complique singulièrement la situation.

Outre ces deux priorités majeures, vous l'aurez compris, nos autres missions n'ont pas été négligées pour autant. La solidarité et l'action sociale nécessitent toujours un fort engagement de nos bénévoles. En effet **La solidarité ne doit pas être qu'une belle idée mais une idée traduite en actions**. De nombreux groupes font un travail admirable grâce au dévouement de leurs visiteurs bénévoles. D'autres groupes ont des difficultés à recruter des bénévoles, à les motiver et se limitent parfois à une distribution de colis en fin d'année. L'ensemble de ces actions constitue déjà une mobilisation dont peu d'associations sont aujourd'hui capables.

C'est pourquoi je ne saurais trop insister. N'hésitez pas à faire savoir à votre comité départemental ce que vous aimeriez trouver à l'ANR. Nos responsables sur le terrain, au plus près de vous, s'efforcent de vous offrir activités, voyages, visites susceptibles de créer du lien, de vous satisfaire en toute convivialité. Mais si vous avez d'autres idées, partagez-les. Les partenariats que nous concrétisons chaque fois que possible, au niveau du Siège, participent de cet objectif. Mais d'autres voies restent à explorer.

Votre Bureau National a encore fait bien d'autre chose et en particulier :

- En comptabilité et système d'information, les péripéties de 2023 ne sont plus que de mauvais et très coûteux souvenirs, chacun à sa place a contribué à sortir de l'ornière.
- Le siège a réussi à discuter avec la Banque Postale pour remédier aux nombreuses difficultés du fonctionnement des comptes. Cela semble se résorber, en particulier grâce à l'utilisation du code SIRET de chaque groupe,
- Le siège appuie le président de l'AMV dans ses relations difficiles avec la CNP et son sous-traitant la CEGEDIM, (le président national de l'ANR est membre de droit du bureau et du CA de l'AMV).
- Le siège a présenté par écrit et oralement ce qu'est l'ANR au CSEC (Comité Social, Économique et Culturel) de La Poste, pour pouvoir bénéficier éventuellement d'une subvention, Avec le CSEC d'Orange, il n'a pas été jusqu'à présent possible de créer un lien.
- Le siège participe aux réunions nationales de la CFR et du pôle des retraités. Il en tire des informations extrêmement bénéfiques pour l'ANR sur les projets du gouvernement, des assemblées parlementaires et des instances européennes concernant les retraités. Il peut ainsi s'associer aux courriers envoyés au gouvernement et aux assemblées pour exprimer la position (favorable ou défavorable) des retraités aux projets évoqués. Il bénéficie de cette manière, en temps réel, de toutes les informations relatives aux retraites et aux retraités. Il conforte ainsi sa mission, bientôt centenaire, de défense des retraités

Une publicité a été financée dans le numéro de « Notre Temps » de décembre 2024 (600 000 abonnés).

- etc....

Je vous dirais toutefois que chaque jour qui passe voit nos charges de gestion et le poids de la réglementation croître de façon exponentielle. Qu'il s'agisse de la multiplication des contrôles de toute sorte ou encore de la mise en application du **RGPD**, le Règlement européen de protection des données personnelles, les exigences sont devenues celles d'une entreprise, sauf que l'ANR n'est constituée que de bénévoles. C'est pour cela que nous avons besoin que de nouveaux bénévoles viennent nous renforcer.

- Du président national à l'animateur d'une activité au sein d'un groupe,
- Du trésorier d'un groupe à la trésorière nationale,
- Du secrétaire d'un groupe à la secrétaire générale de l'ANR.

Nous avons la même volonté de participer à une œuvre commune au bénéfice des retraités. L'action de chacun mérite respect et considération quel que soit son niveau.

Cependant pour ceux qui ont une responsabilité dans la vie d'un groupe, comme au siège, il y a l'exigence de penser à sa succession : rechercher et préparer la personne retraitée qui aura envie de se dévouer pour lui succéder est un impératif pour chaque responsable, quel que soit son niveau d'implication. La pénurie de bénévoles, qui ne frappe pas que l'ANR, impose de se préoccuper de sa succession pour éviter les désastres qui frappent actuellement certains groupes de l'ANR autrefois prospères. Cette préoccupation doit également être présente au sujet de nos membres qui participent aux interventions de solidarité (distribution de colis de Noël, visite aux isolés, carte d'anniversaire, par exemple) dont le rôle est essentiel dans l'accomplissement de nos missions et la reconnaissance de l'ANR.

Dans son action au long cours, le Bureau National n'est pas seul, heureusement. Il a avec lui les comités départementaux, ses troupes d'élite, et toute une armée, les adhérents, qui méritent bien l'investissement des responsables de leur association.

Voici les points que j'avais prévu de développer pour vous. Je suis prêt bien entendu à répondre à vos questions et avec d'autant plus de plaisir que je suis convaincu que votre réactivité et votre dynamisme font notre force.

Face aux enjeux, il faut être nombreux pour être fort, pour se faire entendre

Développer l'ouverture vers les autres, et nouer des partenariats

On ne nous entend pas !!!

Faites connaître l'ANR

Participez à la vie de notre association : dans le comité, comme visiteur social, contribuez à nos activités. Soyez des acteurs.

On compte sur vous pour que cela change

Merci pour votre soutien et longue vie à l'ANR

Pour conclure, j'ai été un peu long, je m'en excuse auprès de vous. Je voudrais d'abord, vous renouveler mes remerciements pour votre engagement

Et puis pour un point essentiel je crois que c'est ensemble et ce n'est qu'ensemble que nous pourrons continuer, non seulement à défendre mais à promouvoir une association dont personne n'est le dépositaire mais que nous devons transmettre la plus intacte possible aux générations futures de retraités.

Je voudrais terminer mon intervention par un constat humoristique mais combien lucide « des vieux » comme ils disent

Merci de votre attention

X / : Clôture des travaux : Daniel CHOPIN, Président de l'ANR62

Merci à tous les contributeurs de cette belle journée, riche d'informations.
Merci Monsieur CORDOBA , Myriam, ses collaborateurs hyper actifs et aux représentants de la ville de Calais

Le principe du fonctionnement de l'ANR est basé sur le bénévolat.
Le bénévolat peut s'exprimer de différentes façons :

Le bénévole permanent qui prend en charge une activité ou un secteur. Il devra se rendre le plus souvent disponible et cela engendre forcément des contraintes que chacun gère à sa façon et qu'il va transformer en bons moments conviviaux passés ensemble.

Le bénévole intermittent qui intervient selon ses préférences, son intérêt pour une activité, un travail. Il viendra quand il sera disponible, un peu au coup par coup.
A nous bénévoles permanents de les identifier, de leur organiser de l'activité et de les accompagner. Nous avons impérativement besoin de vous.

Pour résumer, un bénévole doit se faire plaisir et en aucun cas son activité doit devenir une contrainte.
Si c'est le cas, ça ne va pas durer.

Merci à tous nos bénévoles.

Lors de l'AD, pressé par le temps, j'ai oublié de répondre aux questions générales que vous aviez posées, je vais y remédier ci-dessous et toutes mes excuses pour ceux qui ont dû se sentir oubliés.

- 1) Lors de cette assemblée, pourquoi n'avoir pas fait un prix remisé pour les adhérents participants à l'assemblée départementale comme il peut se faire dans d'autres associations locales pour leurs adhérents.

Réponse :

Tout d'abord, lors de notre assemblée, n'y participent que les adhérents à jour de leur cotisation. Pas d'extérieurs exceptés les invités tels que les élus, collègues d'autres départements voisins et siège.

Concernant la participation demandée, elle est calculée bien en dessous du prix de revient réel de cette journée.

Le déficit global est de l'ordre de 4000€ et dans notre cas, nous aurions dû demander environ 75€ au lieu des 50€.

Certes, nous n'avons pas affiché une remise mais elle était effective.

- 2) Les sorties Marche sont parfois éloignées d'Arras ce qui entraîne des déplacements en voiture importants, en comparaison des km réalisés à pied. J'aurai souhaité un covoiturage.

Réponse :

Effectivement, l'organisation du covoiturage est du bon sens pour optimiser nos déplacements mais nous n'avons que 3 solutions à vous proposer :

a) Vous covoiturez avec vos propres connaissances comme il se fait déjà lors d'activités.

b) Nous organisons le covoiturage d'une façon traditionnelle et il nous faut des volontaires pour s'en occuper.

c) Nous allons tester prochainement un logiciel qui nous permettra de proposer un véhicule en partage avec horaire et lieu de prise en charge et de s'inscrire sur les places disponibles.

Une seule contrainte, disposer 'internet.

- 3) La visite Carrières de Willington, : Surprise de constater dans la revue « au fil de jours » que 3 groupes de 17 personnes encadrés par un guide ont visité les lieux. Je n'ai pas eu connaissance de ce rassemblement alors que j'avais bien fait mon inscription pour y participer.

Réponse :

Concernant cette activité, la contrainte était de construire des groupes limités en nombre.

Concernant une inscription égarée, il se peut qu'elle soit arrivée trop tard au siège de l'ANR, qu'il n'y ait plus de place ou qu'elle soit mélangée avec d'autres inscriptions.

Ceci est désolant et nous tenons à nous excuser mais sachez que nous avons

besoin de main-d'œuvre pour réaliser ce travail titanesque que seuls quelques adhérents réalisent.

Je tiens à les remercier car sans eux, rien ne serait organisé, c'est sûr qu'il peut y avoir des erreurs préjudiciables pour certains mais venez nous aider et nous progresserons.

- 4) Activité jeux de société, j'ai participé, j'ai arrêté.

Réponse

Les jeux sont organisés tous les 15 jours le lundi après-midi par Jeannine et Béatrice au siège de l'ANR, foyer Soleil.

Vous êtes une dizaine à y participer et c'est très sympa:

- 5) J'ai aimé la journée Galette du Dojo

Réponse :

L'ensemble des secteurs organisent ce genre d'événements et c'est très agréable de s'y retrouver.

- 6) Retrouver la qualité des repas malgré la restriction des budgets.

Réponse

Malheureusement les prix des prestations demandées (repas + animation + location de salle) ne baissent pas et nous faisons le maximum afin que chacun puisse participer à ces moments de rencontre.

Il faudra revoir la finalité de chaque repas : S'amuser, bien manger, se rencontrer ????

- 7) Pour les voyages, propose 2 types de voyage, long courrier type Canada et court courrier type Europe

Réponse :

Le message est passé à l'équipe voyages, pourquoi pas.

Clôture de l'Assemblée Départementale à 12h30